

PV Assemblée Générale Annuelle Jardin de Kérampéré

Vendredi 26 janvier 2024 - Foyer Laïque de Saint Marc 20h00

Présent-e-s : Annie Clèdes, Céline Liorzou, Christian Hervé, Anne Lagadec, Andrée Gourmelen, Anne-Claire Millour, Marie-Noëlle Keraval, Claire Maisoneuve, Armelle Goales Véron, Alice Le Gouellec, Claude Jaffré, Pierre-Yves le Menn, Hervé Thomas, Yves Deschamps, Serge Véron.

Bilan Moral et d'Activité

L'association du jardin de Kérampéré vit bien, s'avère dynamique. Les piliers sont toujours présents, rejoints par de nouveaux bénévoles. Certains jeunes jardiniers apparus récemment, et ayant montré de réelles compétences, avec des idées neuves, sont aujourd'hui mobilisés par des projets personnels, Ils peuvent à tout moment revenir au jardin.

La vitalité de l'association s'est révélée tout au long de l'année par l'organisation de différents évènements ayant connu un beau succès.

La tempête Ciaran en automne et ses importants dégâts sur les arbres et la végétation au jardin, a nécessité une forte mobilisation des membres de l'association. Après un gros travail, on retrouve en ce début d'année 2024, les espaces rénovés, soignés.

Les relations avec la mairie sont sereines et constructives. quelques rencontres avec les élus nous ont permis de mieux faire connaître nos visions du jardin aux instances et de fait accroître notre crédibilité à mener à bien ce projet. Il est important pour le quartier de St Marc , mais également pour la ville de Brest, au vu de son rayonnement.

Nous avons fait effectuer cette année des travaux pour faciliter l'accès au jardin, le rendre plus agréable aux personnes à mobilité réduites et aux vélos. L'ouvrage ainsi réalisé est réussi et a même un certain cachet.

Nous avons également obtenu une aide financière (fond participatif de la mairie de 1.000 €) pour mener à bien des projets tels que le raccordement des cuves à eau (achat de tuyaux) et l'entretien des espaces verts/ pelouses (achat d'une tondeuse).

Au plan culturel, la traditionnelle fête de l'été en musique a été un succès (comme chaque année !). Nous avons également accueilli le spectacle "Cochon cochon" proposé par Le Fourneau. D'autres partenariats pourront être envisagés avec ce centre des arts de la rue. Notre présence à la fête de la soupe est par ailleurs appréciée et permet de faire mieux connaître notre jardin. La ruche : Exposée aux frelons asiatiques, la ruche a du être vidée de ses abeilles en cours de saison. Le site convient plutôt mal, elle est très isolée et de fait sujette aux prédateurs. Toutefois, elle a suscité l'intérêt de nombreuses écoles primaires, qui ont ainsi visité le jardin. La gestion de ces visites a demandé beaucoup de disponibilité à certains bénévoles. A l'expérience, ces visites devront être préparées en amont par les instituteur-trice-s pour motiver les enfants et les centrer sur ce projet pédagogique. Nous préconisons la priorité aux écoles locales.

Une opération broyage des sapins et des branchages a eu lieu le 25 janvier, avec le soutien logistique de Vert le Jardin. Là encore, les partenariats fonctionnent bien, les complémentarités entre associations sont bénéfiques.

Bilan financier

Les finances de l'association sont saines et positives nous avons 1.600 € sur le compte (le fond de la mairie ne nous est pas encore viré). Les adhésions représentent 237 €, d'où l'intérêt d'accroître le nombre d'adhérents.

Le bilan financier de la fête de la musique 2023 se monte à 810 € de bénéfice net (310 € en 2022).

Compte tenu de la baisse importante du nombre d'adhérent-e-s, notamment suite à la période "Covid", une campagne d'adhésions sera faite dans les deux semaines qui suivent par l'envoi d'un message personnalisé à chacune des adresses inscrites sur la liste de diffusion. Dans le même esprit, des bulletins d'adhésion vierges seront disponibles en permanence au cabanon et proposés lors des initiatives auxquelles participe le Jardin.

Vote : le Bilan Moral et le Bilan Financier sont validés à l'unanimité.

Bilan des cultures

Les tops : Haricots verts et rouges, salades à couper, artichauts, rhubarbes, poireaux, courges, chouchous.

Moyen : pommes de terre, courgettes, concombres , radis noirs.

et les flops 2023 : petits pois, choux, céleri rave, mâche, épinard, batavia.

à développer : fraisier, patate douce, radis, topinambour.

Au final, c'est un bilan mitigé voire moyen qui est effectué sur cette année 2023.

Le planning des cultures 2024 a été fait en novembre dernier et voit déjà sa mise en oeuvre qui a débuté.

Perspectives 2024

- Fête de l'été 2024 : Elle se tiendra le samedi 29 juin. la préparation débutera sous peu, par différents contacts aux partenaires. L'idée étant d'anticiper les démarches, l'expérience de 2023 est précieuse.

- Le spectacle donné au jardin par l'équipe du Fourneau (Cochon cochon) s'est avéré être un succès, tant par la qualité que par les retours d'audience. Le lieu accueillant est vraiment adapté à ce type de prestation, nous allons faire en sorte que cette expérience soit renouvelée cette année. Avec , pourquoi pas, une buvette.

- La fête de la soupe : nous souhaitons y participer à nouveau à l'automne.

Communication (Hervé)

Le site internet qui était en sommeil au cours du 1er semestre 2023 pour des raisons techniques, est à nouveau opérationnel. Il est depuis actualisé au fil des évènements. Pour le rendre encore plus attractif et visité :

- validation d'une nouvelle rubrique "Tutti Frutti" déclinée en trois sous rubriques ("Le Livre du Mois", "De la Terre à l'Assiette", "Les Ami-e-s de Kerampéré") destinée à faire vivre le site et impliquer plus d'adhérent-e-s de l'association.

- proposition de création d'une Lettre trimestrielle du Jardin en format numérique qui serait alimentée par nos adhérent-e-s, mis en ligne sur le site et adressé sur les listes.

- par ailleurs, proposition de réalisation d'une exposition sur l'histoire du lieu sur lequel se situe le Jardin qui pourra être exposée sur des panneaux au Jardin, voire d'autres lieux publics (exemple : médiathèque).

Pour mémoire, il existe deux listes de diffusion : l'une d'ordre pratique à diffusion restreinte et à destination des jardinier-ère-s régulier-ère-s dénommée "kerampéré jardine" (30 inscrit-e-s), l'autre ouverte à toutes et à tous sur simple demande, que l'on soit ou pas adhérent-e de l'association dénommée "kerampéré sème à tout vent" (93 inscrit-e-s).

Points divers

- Renouvellement de notre adhésion à Kaol-Koz (semences libres paysannes).
- Renouvellement de notre adhésion à Infini (hébergeur du site et ateliers de formation).
- Un des pins maritimes penche toujours plus et craque au vent, il représente un danger potentiel pour les promeneurs et les enfants qui jouent auprès. Nous l'avons déjà signalé à la mairie tout comme la branche cassée qui s'appuie en bord de rue sur les câbles électriques.

Élection du Conseil d'Administration et du Bureau

L'équipe du CA est constituée de : Pierre-Yves Le Menn, président de l'association, Yves Deschamps, Trésorier Serge Véron, Secrétaire, Hervé Thomas Logistique/ communication (nouvel entrant), Céline Liorzou, Annie Clèdes, Marie Noelle Kéval, Claire Maisoneuve, Christian Hervé, Alice Le Gouellec (nouvelle entrante), Anne Lagadec (nouvelle entrante).

Vote : l'équipe du CA et du Bureau est élue à l'unanimité.

Montant des adhésions 2024

Afin de lutter contre l'inflation qui appauvrit les ménages, les tarifs de l'adhésion 2024 sont inchangés par rapport à 2023 soit :

- 5 euros tarif social.
- 10 euros pour une personne seule.
- 15 euros pour une famille.
- Tarif de soutien à partir de 20 euros.

Il est possible de régler sa cotisation par chèque ou de payer par Internet via Hello-asso.

Vote : les Tarifs 2024 adhésions sont validés à l'unanimité.

Compte rendu rédigé le 29/01/2024 par Serge Véron, secrétaire de l'association.